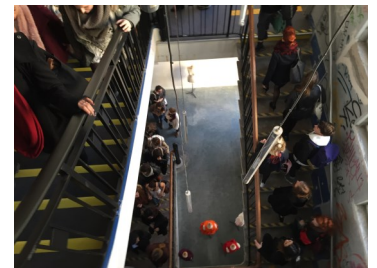
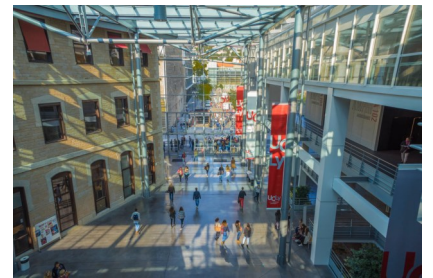


# L'enseignement supérieur privé dans la Métropole de Lyon

## Une offre en fort développement



# Sommaire

Introduction	page 3
Un contexte de massification de l'enseignement supérieur en France	page 4
Panorama des acteurs privés de l'enseignement supérieur en France	page 8
L'enseignement supérieur privé à Lyon	page 14
Zooms cartographiques	page 21
Analyse des stratégies et enjeux locaux	page 26
Récapitulatif des enjeux	page 30
Principales sources d'information : entretiens, documents, données	page 31

# Introduction

Le système français d'enseignement supérieur a la particularité d'être assuré à la fois par le secteur public et par le secteur privé. D'une définition complexe, composé d'acteurs multiples, l'enseignement supérieur privé a connu au cours des dernières années une croissance importante en France. La Métropole lyonnaise n'échappe pas à cette tendance et voit augmenter de façon importante le nombre d'étudiants inscrits dans des établissements privés.

Installés pour la plupart au cœur de la métropole, ces écoles et leurs étudiants participent au fonctionnement du territoire dont ils utilisent les services – transports, logements...

Afin de mieux appréhender ces acteurs, la Métropole de Lyon a sollicité l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise afin de réaliser ce diagnostic.

Qui sont les acteurs de l'enseignement supérieur privé dans la métropole ?  
Quelles sont leurs implantations et leurs

stratégies ? La Métropole possède-t-elle des spécificités ?

Cette étude s'appuie sur des données statistiques ainsi que sur des entretiens réalisés auprès de responsables d'écoles privées. Loin d'être exhaustifs, ces entretiens apportent un premier éclairage et permettent de mettre en lumière l'importance de la formation privée sur le territoire.

Le programme de développement économique 2016-2021 adopté par la Métropole de Lyon affirme l'importance de la formation dans le dynamisme économique du territoire. Cette étude est une première étape dans la prise en compte de l'enseignement supérieur privé dans la stratégie de la Métropole.

# Un contexte de massification de l'enseignement supérieur en France

La massification et la démocratisation de l'enseignement supérieur en France depuis les années 1980, liées à une volonté politique d'élever le niveau de diplôme, a largement contribué au développement de l'offre privée.

## Entre public et privé, un paysage en mutation depuis 15 ans

### Public et privé, deux piliers historiques de la formation supérieure en France

L'enseignement supérieur peut être défini, par différence avec l'enseignement scolaire, comme comprenant tous les établissements qui préparent à des diplômes supérieurs au baccalauréat.

Ces établissements relèvent historiquement de la sphère publique, avec cependant une grande variété de situations et de tutelles (ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et

de l'innovation, ministère de la Culture et de la communication, ministère de l'Agriculture et de l'alimentation...) et surtout une dualité marquée entre d'une part l'université, avec quatre facultés traditionnelles (lettres-sciences humaines, sciences, droit et disciplines médicales) et un accès ouvert à tous les bacheliers, et d'autre part un certain nombre d'écoles techniques, de commerce ou de « grandes écoles », pratiquant une sélection à l'entrée. La sphère publique compte également les formations professionnelles courtes dispensées soit dans un cadre universitaire spécifique (les IUT), soit dans les lycées (les STS), où l'on trouve également les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

L'offre d'enseignement dans la sphère privée existe également depuis longtemps. Elle est cependant longtemps restée cantonnée aux écoles consulaires, à quelques associations et surtout aux cinq Instituts catholiques, qui occupent une place singulière au sein du paysage national. Aujourd'hui, l'offre de formation supérieure privée s'est diversifiée, avec une montée en puissance des établissements appartenant à des sociétés commerciales (cf. partie suivante).

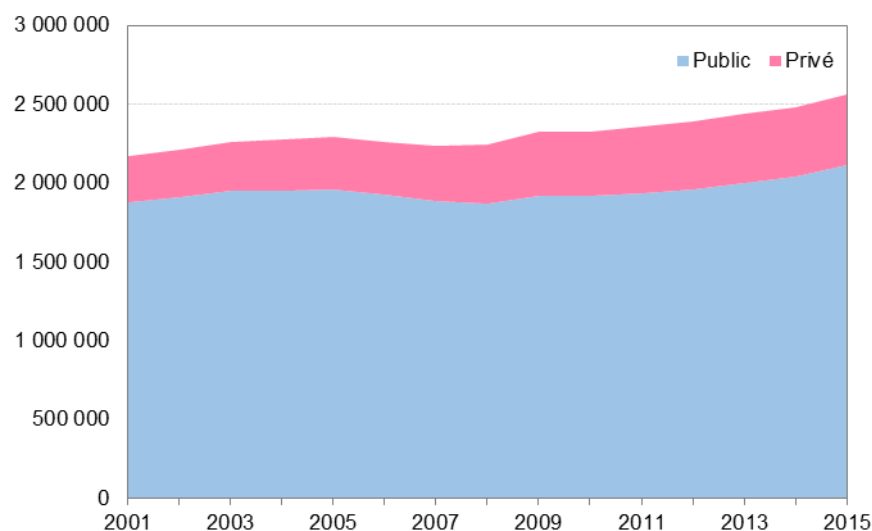
### Une forte progression des effectifs étudiants depuis 50 ans

A la rentrée 2015-2016, plus de 2,5 millions d'étudiants se sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France, soit huit fois plus qu'en 1960\* (310 000 étudiants inscrits à cette date). Au cours des cinq dernières années, l'enseignement supérieur a accueilli en moyenne

\* Source : L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche. MENESR, édition 2017.

## Evolution des effectifs étudiants en France de 2001 à 2015

Source : MENESR



46 000 étudiants supplémentaires par an.

Cette forte hausse tient à plusieurs facteurs : dynamisme démographique, augmentation du nombre de bacheliers suite à la diversification de l'offre de baccalauréats (général, technologique, professionnel), pression du marché du travail en faveur des diplômés post-bac, accroissement du nombre d'étudiants étrangers (12 % des inscrits en 2015 contre 8 % en 2000).

Une nouvelle progression des effectifs est attendue par le ministère de l'Enseignement supérieur : le nombre d'étudiants en France devrait dépasser 2,9 millions en 2025.

### Un poids croissant de l'enseignement supérieur privé

A la rentrée 2015-2016, l'enseignement supérieur privé comptait 450 700 étudiants, soit 18 % des étudiants inscrits en France. Cette part n'était que de 13 % en 2001. En effet, les inscriptions dans l'enseignement supérieur privé ont crû de 54 % en quinze ans, soit nettement plus vite que les effectifs étudiants dans le public (+12 %).

Le secteur privé accueille la quasi-totalité des effectifs des écoles de commerce, gestion et comptabilité, environ un tiers des effectifs des sections de techniciens supérieurs (STS) et un tiers des effectifs des écoles d'ingénieurs\*.

### La moitié des étudiants dans les dix premières métropoles

Les effectifs étudiants sont inégalement répartis sur le territoire national. Les dix premières métropoles françaises accueillent la moitié des effectifs de l'enseignement supérieur. Quatre d'entre elles accueillent plus de 100 000 étudiants chacune en 2015 :

- \* Paris (515 000 étudiants),
- \* Lyon (154 000 étudiants),
- \* Lille (115 000 étudiants),
- \* Toulouse (109 000 étudiants).

Les métropoles de Lyon et de Rouen sont celles où l'augmentation des effectifs depuis 15 ans est la plus forte : respectivement +36 % et +32 %. Dans la métropole de Paris, la progression n'est que de 11 %.

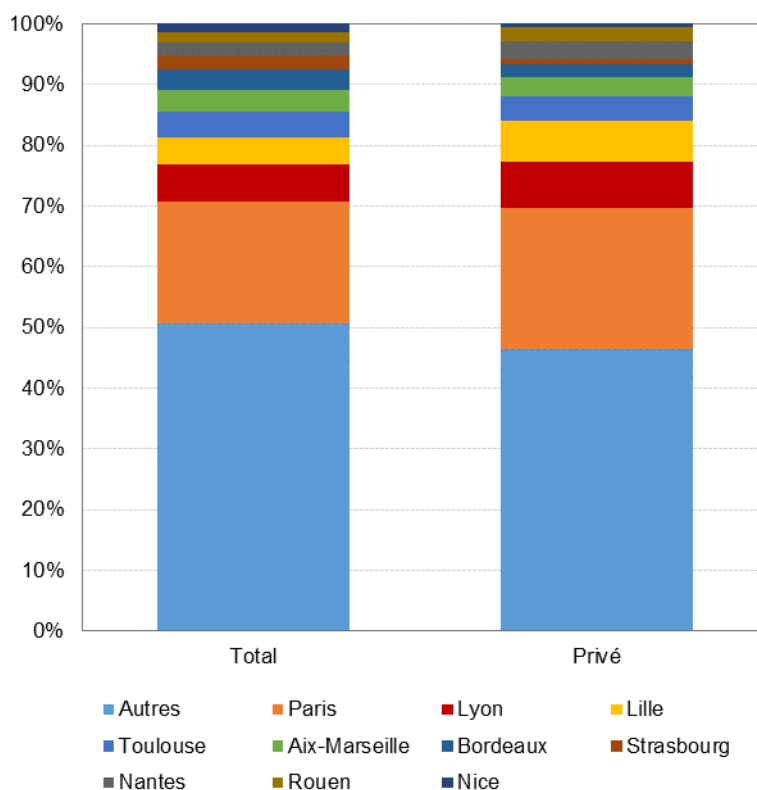
### L'enseignement privé plus concentré

Si les dix premières métropoles françaises accueillent 49 % des effectifs de l'enseignement supérieur, elles concentrent 53 % des effectifs de l'enseignement supérieur privé.

Certaines métropoles sont en effet fortement marquées par la présence du privé dans l'offre de formation. Plus d'un étudiant sur quatre est inscrit dans le privé dans la métropole de Lille, 23 % dans les métropoles de Nantes, Rouen et Lyon.

### Répartition des effectifs étudiants inscrits en France par agglomération en 2015

Source : MENESR



## Un contexte national qui favorise le développement de l'offre supérieure privée

### Une volonté d'augmentation du nombre de diplômés du supérieur

En France, la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école du 23 avril 2005 réaffirme l'objectif de 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat. Elle fixe aussi celui de 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans une classe d'âge. En 2014, cet indicateur\*\* s'élève à 48,5 %, en légère croissance par rapport aux années antérieures. Il traduit l'élévation du taux d'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur mais reste encore en deçà de l'objectif annoncé.

L'objectif d'augmentation du nombre de diplômés du supérieur est justifié par la volonté d'améliorer l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes. Pour les bacheliers et leurs familles, le diplôme supérieur est en effet considéré, à juste titre, comme une protection contre le chômage.

### Une massification qui présente un certain nombre d'enjeux

La massification de l'enseignement supérieur et du nombre de diplômés pose un certain nombre de questions. Le rap-

port du Cese (Conseil économique, social et environnemental) en 2012 sur la démocratisation de l'enseignement supérieur souligne notamment la persistance d'inégalités fortes dans le déroulement de la formation supérieure, selon la nature du baccalauréat obtenu (général, technologique ou professionnel) - les trois voies du baccalauréat étant par ailleurs encore trop souvent marquées par l'origine sociale des lycéens. Le Cese s'interroge en particulier sur la capacité de l'enseignement public supérieur, et notamment de l'université, à faire réussir les bacheliers de la voie professionnelle, dont le nombre a fortement crû au cours des dix dernières années.

La massification de l'enseignement supérieur pose également la question de l'adéquation entre les diplômes obtenus et le marché du travail et celle du risque de surqualification de certains jeunes par rapport aux postes proposés.

### Une certaine désaffection pour l'université

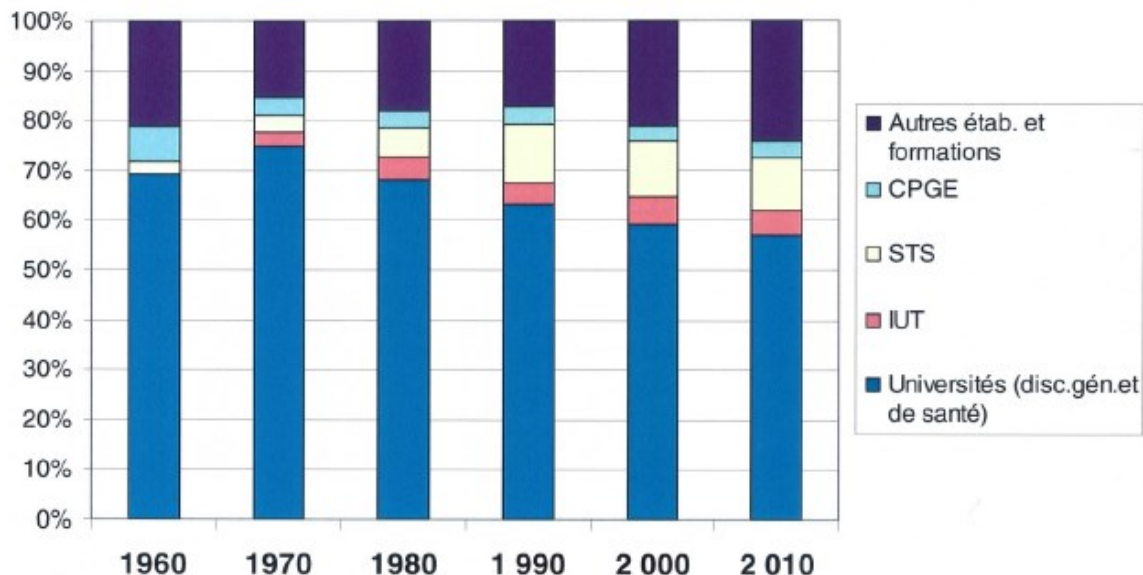
Jusqu'aux alentours des années 2000, l'essentiel de la croissance du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur s'est fait au sein de l'université. Sa part dans le nombre total d'étudiants ne cesse cependant de décroître depuis les années 70, au profit des STS d'une part

\*\* Cet indicateur, suivi dans le cadre de la LOLF (loi organique relative aux lois de finances), agrège les proportions de jeunes de chaque âge qui obtiennent, une même année, un premier diplôme de l'enseignement supérieur.

## Part des différentes filières dans l'enseignement supérieur

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche/DGESIP, 2011

Tiré de Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur / Gérard Aschieri. Rapport du Cese septembre 2012.



et surtout des « autres établissements et formations » d'autre part, dans lesquels on retrouve principalement les établissements privés. En 2010, l'université ne rassemble plus que 56 % des étudiants, contre près de 75 % en 1970.

Un certain nombre de rapports soulignent la perte d'attractivité de l'université française face aux autres offres de formation aux yeux des bacheliers et de leurs familles. L'inscription en premier cycle à l'université se fait de plus en plus par défaut, faute d'avoir pu intégrer une voie sélective, jugée plus attractive ou plus professionnalisante (CPGE, IUT, STS, école privée...). Le taux d'échec important en premier cycle (moins de 30 % des inscrits obtiennent une licence en trois ans) contribue à l'image repoussoir de l'université, en dehors de certaines filières relativement protégées comme le droit ou les disciplines médicales.

### **Une offre de formation supérieure qui se diversifie**

Le paysage de l'enseignement supérieur s'est profondément diversifié et, de ce fait, est devenu moins lisible, rendant moins faciles les choix d'orientation des lycéens. Cette diversification est notamment liée à la multiplication de l'offre de formation privée (écoles spécialisées, professionnalisantes...) mais aussi à la création de nouvelles offres dans le public (écoles au sein des universités, nouveaux diplômes spécialisés...).

Cette grande diversité, si elle est un atout, porte un enjeu fort de lisibilité.

# Panorama des acteurs privés de l'enseignement supérieur en France

**Les acteurs de l'enseignement supérieur privé, secteur au contour flou et difficile à définir, sont confrontés à des tensions budgétaires qui les obligent à adopter de nouvelles stratégies de développement.**

## L'enseignement supérieur privé : un secteur difficile à décrypter

Une multitude de statuts cohabite dans l'enseignement supérieur privé, rendant difficile sa compréhension et sa lisibilité, notamment auprès des étudiants et de leurs familles. Deux critères nous permettent néanmoins de cerner ses contours : le statut des établissements et la reconnaissance des diplômes.

### Etablissements sous contrat ou hors contrat avec l'Etat

Les établissements d'enseignement supérieurs sont soit privés sous contrat d'association avec l'Etat, soit privés hors contrat, c'est-à-dire non reconnus par l'Etat.

### Les établissements sous contrat

Une école privée est reconnue à la suite d'une enquête ministérielle. Cette reconnaissance permet de percevoir des subventions et d'accueillir des étudiants boursiers. Elle doit respecter les programmes du ministère de l'Education nationale, les horaires et les normes d'effectifs mais reste autonome sur les critères de sélection qui diffèrent d'une école à l'autre. C'est notamment le cas des établissements consulaires. Dans la Métropole de Lyon, la plupart des établissements sous contrat relèvent du secteur de la santé et du social.

### Les établissements hors contrat

Ils ne reçoivent aucune aide de l'Etat, mais en contrepartie, ils ont une liberté dans le recrutement des professeurs,

dans les programmes, les contenus pédagogiques et les méthodes éducatives. Certains établissements sont reconnus et peuvent néanmoins préparer à des diplômes reconnus par l'Etat (baccalauréats, BTS...). A titre d'exemple dans la Métropole de Lyon, l'Esdes, l'Essca, 3A, l'Esta, l'ESCE, l'Idrac, l'Insec, l'IGS, le Cesi ou encore l'école Emile Cohl bénéficient de cette reconnaissance. Certains sont sous tutelle de chambres syndicales, patronales ou de fédérations professionnelles, ce qui les oblige à respecter certains critères pédagogiques et professionnels dans les formations qu'elles dispensent.

### Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG)

Créée en 2013 par la loi Fioraso, la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) est accordée, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, après avis du CCESP (comité consultatif de l'enseignement supérieur privé). Ce label est réservé à des établissements non lucratifs qui participent à une mission de service public de l'enseignement supérieur. A Lyon, ce statut concerne l'Institut catholique de Lyon, l'Institut textile et chimique (Itech) de Lyon, CPE Lyon, l'Ecam Lyon et l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (Isara).



### **Les établissements privés d'enseignement supérieur libres**

Ils sont au nombre de 13 dont 5 instituts catholiques à Paris, Angers, Lille, Lyon et Toulouse. Ils dispensent un enseignement à caractère généraliste. Ils ne peuvent délivrer de diplômes nationaux, mais peuvent coopérer avec des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et permettre à leurs étudiants de passer les examens d'obtention d'un diplôme national.

### **La reconnaissance des diplômes**

Deux types de reconnaissance existent :

- la certification professionnelle délivrée par l'Etat, attribue un niveau d'étude au titre ou au diplôme proposé par un établissement et atteste que la formation forme sérieusement aux métiers annoncés, selon des critères établis par le ministère du Travail. Les diplômes certifiés (ou encore « titres homologués ») sont inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- le visa est le plus haut degré de reconnaissance du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, il confère au diplôme sa valeur nationale. Inscrit généralement d'office au RNCP, le diplôme « visé » par l'Etat donne l'accès au cycle LMD (Licence, Master, Doctorat), que ce soit en France ou à l'étranger.

### **Une montée en puissance des établissements à but lucratif**

Au sein de l'enseignement supérieur privé il convient de distinguer ceux à caractère lucratif générant du profit avec un statut de « société de capitaux » de ceux à statut associatif. Les structures poursuivant un but lucratif sont minoritaires au sein de l'enseignement supérieur privé. Cette distinction lucratif / non lucratif n'est toutefois pas toujours facile à poser. En effet, au regard des critères de lucrativité certains établissements en forme associative pourraient être réintégrés dans le secteur lucratif, à l'image

des écoles du pôle René Cassin à Vaise. En effet, la gestion par leur dirigeant n'est pas désintéressée et leurs pratiques commerciales sont clairement concurrentielles. De plus, certaines structures, même si elles n'attribuent pas de dividendes à des actionnaires directs, génèrent des profits substantiels en faveur de sociétés strictement commerciales avec lesquelles elles entretiennent des relations en amont ou en aval de leur propre activité, notamment en versant des loyers importants à des sociétés propriétaires des locaux où elles exercent leurs activités, ou en rétribuant des services pour des activités intermédiaires intervenant dans le cycle de production de leurs propres activités.

### **Portrait des principaux groupes lucratifs**

Quatre ensembles d'enseignes et d'établissements à vocation lucrative dominent le marché de l'enseignement supérieur privé en France. Il s'agit d'Inseec (Apax Partners), de Studialis (Bregal Capital), d'Ionis et d'Eduservices (Duke Street Capital). Leurs points communs portent sur la recherche de rentabilité, leur enregistrement en tant que sociétés commerciales au registre du commerce, leur capacité à générer des profits et leur adossement pour la plupart à un fonds d'investissement.

**La firme Ionis** a été fondée en France. Elle réunit 17 enseignes et 54 établissements. Présentée comme le dernier groupe d'écoles à résister aux propositions des fonds anglo-axons, la firme fait régulièrement l'actualité française de l'enseignement supérieur à but lucratif et est considérée comme l'une de celles capables de répondre aux exigences de rentabilité des détenteurs de capitaux.

Vient ensuite le **groupe Apax partners**. Fondé en France et au Royaume-Uni, le groupe détient 12 enseignes et 21 établissements qu'il a rachetés en 2013 à la firme nord-américaine Career education, un groupe coté spécialisé dans l'éducation. Concernant Apax, la presse professionnelle française et le site du fonds permettent de constater ses visées lucratives. Le groupe français qu'il a racheté, Inseec, est inscrit en tant que

société commerciale sous la forme d'une entité dont les comptes n'ont pas été déposés systématiquement.

**Duke Street et Bregal capital**, fonds créés au Royaume-Uni, se distinguent des groupes industriels car ils appartiennent à un petit groupe de propriétaires détenant des parts dans un large éventail d'activités à but lucratif.

Ils détiennent, depuis plusieurs années, des ensembles d'établissements d'enseignement supérieur français. Duke street capital détient ainsi, depuis 2010, 14 enseignes et 117 établissements dans l'enseignement supérieur français. Le groupe dont il est propriétaire, Edu-services, est enregistré en tant que société commerciale et annonçait, en 2012, un bénéfice de près d'un million d'euros. De son côté, Bregal capital détient 21 enseignes réparties en 36 établissements regroupés au sein de Studialis.

Ces groupes présentés ci-avant sont emblématiques de la financiarisation de l'enseignement supérieur privé.

## Une financiarisation de l'enseignement supérieur privé

Le secteur, comme d'autres pans de l'économie française, a vu l'arrivée d'acteurs financiers prendre les commandes de groupes d'enseignement privés. Cet engouement pour le secteur s'explique par plusieurs facteurs parmi lesquels :

- l'abondance des liquidités sur le marché depuis quelques années,
- des fonds qui disposent de beaucoup d'argent à investir, qu'il soit prêté par les clients ou par des banques,
- une rentabilité et une trésorerie du secteur plus importante dans l'éducation que dans d'autres secteurs,
- les établissements d'enseignement supérieur français, malgré des classements qui ne leur sont pas toujours favorables, bénéficient d'une excellente réputation internationale et constituent donc un placement sûr.

Toutes ces raisons ont concouru à un grand dynamisme du marché, marqué par des opérations, comme le rachat de

### Caractéristiques des cinq principaux groupes d'écoles françaises à but lucratif

Source : *L'enseignement supérieur à but lucratif en France à l'aune des porosités public-privé : un état des lieux / Aurélien Casta. In : Formation emploi, Revue française de sciences sociales, n°132, octobre-décembre 2015.*

Dénomination internationale	Apax partners	Bregal capital	Duke Street capital	Ionis
Secteur d'activité et volume financier des propriétés détenues	Technologies, télécommunications, média, distribution et biens de consommation (dont éducation et santé), services aux entreprises et services financiers. 2,5 milliards d'euros.	Distribution et biens de consommation (dont éducation et santé), services aux entreprises et services financiers. 3 milliards d'euros.	Distribution et biens de consommation (dont éducation et santé), services aux entreprises et services financiers.	Enseignement supérieur.
Lieux des propriétés	France, Suisse, Pays-Bas et Suède	France et Royaume-Uni	France et Royaume-Uni	France
Dénomination internet du groupe français	Inseec	Studialis	Eduservices	Ionis education group
Nombre d'enseignes et d'établissements	10 enseignes 21 établissements	22 enseignes 36 établissements	14 enseignes 117 établissements	17 enseignes 54 établissements

l'Insee par Apax, de Studialis par Galileo (Providence) ou, plus récemment, des écoles du groupe Laureate par Apax.

### **Une dualisation du marché**

A côté des grands groupes qui gagnent de plus en plus de parts de marché, des acteurs plus modestes, peinent à tirer leur épingle du jeu. Parmi, eux, de petits groupes dont le chiffre d'affaires est compris entre 5 et 20 millions d'euros, savent que, pour survivre, ils devront rejoindre les grands groupes. Ils sont donc à la recherche d'investisseurs. Mais ces derniers sont peu ou pas intéressés par ces structures, trop petites, en perte de vitesse, parfois mal gérées et demandant des prix trop élevés. Ce constat est surtout vrai pour les écoles de management. En effet, il subsiste des écoles indépendantes, aux capitaux familiaux qui s'en sortent bien. Elles peuvent être « mono-établissements » ou disposer de plusieurs structures. A Lyon, c'est le cas de Créad Institut, de l'école Emile Cohl, d'ISOstéo ou encore du groupe Vatel.

## **Des modèles économiques sous tension**

### **Un effet de ciseau**

La plupart des établissements ont été confrontés, dans la période récente, à un accroissement de leurs charges pour assurer leur développement, améliorer la qualité de leurs formations et obtenir les accréditations qui la certifient, adosser leurs formations à la recherche afin de faire face à des enjeux de concurrence nationale et internationale et garantir un haut degré d'attractivité de l'établissement. En parallèle, ils ont été confrontés à une raréfaction des ressources publiques (subventions directes, indirectes, etc.) qui représentent en moyenne un peu moins de 20 % de leurs ressources. En outre, le régime d'instabilité de la taxe d'apprentissage s'est accéléré ces dernières années. Les frais de scolarité représentent une part essentielle du budget de ces écoles. Cette part peut être évaluée en moyenne à 60 % selon l'Inspection gé-

nérale de l'Education nationale.

### **L'augmentation des frais de scolarité pour pallier ces tensions budgétaires**

Dans ce contexte, l'augmentation des frais de scolarité perçus a été le principal instrument de financement des besoins budgétaires supplémentaires.

Deux types de levier ont été activés :

- La plupart des établissements ont accru de manière importante leurs capacités d'accueil dans leurs formations traditionnelles mais ils ont également procédé à une diversification de l'offre, en créant de nouvelles formations dans des domaines ou à des niveaux dans lesquels ils n'étaient pas ou peu présents jusque là ;
- l'augmentation du niveau des paiements requis des étudiants en contrepartie de leur formation.

Cette stratégie se heurte à plusieurs limites comme le souligne le rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale de juin 2015.

Tout d'abord, la politique d'expansion de l'offre de formation, qui s'est diversifiée, en termes de filières, de publics ou de contenus disciplinaires nuit à la lisibilité de cette offre et à la cohérence de la stratégie, alors que la spécificité de ces établissements résidait, jusque là, dans une spécialisation plus ou moins poussée.

Ensuite, certains établissements atteignent des limites de capacité d'accueil, ce qui impliquerait, pour aller au-delà, de nouveaux investissements peu envisageables dans la conjoncture financière actuelle.

Enfin, l'accroissement des capacités d'accueil ne s'est accompagné d'aucune ouverture sociale significative selon la Cour des Comptes.

### **Le pari risqué du développement des activités de formation continue**

La formation continue est souvent identifiée comme une activité d'intérêt à la fois stratégique mais aussi à finalité financière en vue de développer des ressources alternatives au tassement

des ressources traditionnelles. Les marges de développement sont importantes compte tenu des besoins, mais les incertitudes sont aussi grandes en raison de l'élasticité à la conjoncture économique et des investissements lourds en termes d'organisation et de personnel que ce développement nécessite.

#### **Le fundraising : une pratique marginale qui reste à structurer**

De plus en plus d'établissements tentent de développer le financement privé dans le cadre du mécénat et de la levée de fonds auprès de donateurs par l'intermédiaire des associations d'anciens élèves (Alumni), de clubs d'entreprises partenaires, etc. Si les instruments (déductibilité fiscale, droit des fondations, etc.) sont nombreux, l'enjeu réside dans la professionnalisation de la pratique.

#### **Regroupement et mutualisation**

Les regroupements d'écoles ont pour but de disposer d'un effet de taille et de mutualisation. Les effets de ces expériences sont contrastés. La démarche de regroupement n'est pas, en elle-même, une solution aux difficultés, notamment financières, que peuvent rencontrer les établissements privés. Plusieurs exemples témoignent de cette difficulté. C'est le cas de France Business School (FBS), regroupant l'ESCEM de Tours-Poitiers, et les ESC de Clermont-Ferrand, Brest et Amiens, dont le regroupement s'est soldé par un échec seulement deux ans après la fusion lancée en mai 2012.

C'est également le cas de Neoma (fusion des écoles de commerce de Rouen et Reims) et de Kedge (fusion d'Euromed Marseille et Bordeaux École de management) dont les fusions demeurent partiellement inabouties selon l'Inspection générale de l'Éducation nationale.

#### **Prise de contrôle par des fonds d'investissement privés**

Comme nous l'évoquions précédemment en prenant l'exemple du rachat de l'Insec par Apax, de Studialis par Galileo (Providence) ou, plus récemment,

des écoles du groupe Laureate par Apax, plusieurs écoles ont fait l'objet d'une prise de contrôle par des fonds d'investissement privés. Pour ces investisseurs, l'enseignement supérieur apparaît comme un marché dans lequel il existe une demande forte dont la croissance est garantie à long terme et qui permet d'envisager des retours sur capitaux investis avec une grande rentabilité. Le principal risque réside dans le court-termisme des stratégies mises en place et la standardisation de l'enseignement dans une logique de simple rentabilité.

#### **Rapprochement avec des établissements publics**

Même si les expériences de ce type restent relativement rares, souvent anciennes (à l'image de l'ESTP ou de Supélec) certains établissements privés choisissent au contraire de nouer des liens institutionnels forts avec des établissements publics. Ces rapprochements répondent à des considérations essentiellement scientifiques et pédagogiques.



# L'enseignement supérieur privé à Lyon

**La tendance nationale de montée en puissance de l'enseignement supérieur privé est encore plus forte dans la métropole de Lyon.**



**154 000 étudiants**  
dans la Métropole de Lyon

**23% dans le privé**

## Près d'un quart des étudiants dans le secteur privé

A la rentrée 2015, la Métropole de Lyon compte près de 154 000 étudiants sur son territoire. Parmi ceux-ci, 35 000 sont inscrits dans des établissements du secteur privé (y compris les sections de techniciens supérieurs-STTS et les classes préparatoires aux grandes écoles-CPGE), soit une part de 23 % du total. En 2001, la part des étudiants inscrits dans le privé s'élevait à 18 %.

Entre 2001 et 2015, le nombre d'étudiants dans le privé a progressé de 67 %, soit 14 000 étudiants supplémentaires. Sur la même période, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement public a augmenté de 29 %, soit 26 700 étudiants de plus.

## 26 % des étudiants du privé inscrits dans les écoles de management

Plus de 9 000 étudiants de la Métropole de Lyon sont inscrits dans des **écoles de**

**commerce, gestion et comptabilité** en 2015. Leur effectif a plus que doublé depuis 2001 (+110%). A noter que ces écoles relèvent exclusivement du secteur privé.

Lyon compte un **Institut catholique** ; il y en a quatre autres en France (Lille, Paris, Angers et Toulouse) qui accueillent au total 40 000 étudiants. L'Université catholique de Lyon (UCly) rassemble 16 % des effectifs du privé soit 5 500 étudiants en 2015. Ils étaient 3 300 à la rentrée 2001. Elle comprend des facultés (théologie, philosophie et sciences humaines, sciences, lettres et langues), des écoles (école de management Esdes ou école supérieure de biologie-biochimie-biotechnologies, ESTBB par exemple) et des instituts (IDHL, Institut des droits de l'homme...). Les diplômes universitaires ne sont délivrés que grâce à la coopération avec des établissements publics.

Les **écoles supérieures d'art et culture** rassemblent 10 % des effectifs du privé (près de 3 700 étudiants en 2015). Le nombre d'inscrits a enregistré une très forte progression : +160 % en 14 ans.

Les **écoles d'ingénieurs** représentent 10 % des effectifs du privé soit 3 400 étudiants en 2015, nombre en progression de 47 % depuis 2001. L'Ecarn, CPE, l'itec et l'Isara sont des établissements associés à l'Université de Lyon.

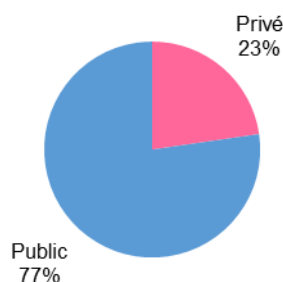
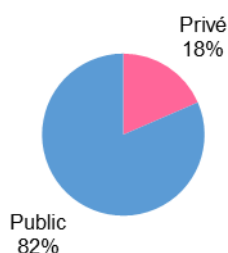
Les **formations de STS et les CPGE** proposées par les lycées privés représentent respectivement 15% et 5% des effectifs étudiants du secteur privé en 2015.

## Nombre d'étudiants inscrits dans la Métropole de Lyon et répartition public-privé

Source : MENESR

2001 : 113 000 étudiants

2015 : 153 700 étudiants



**Les écoles du secteur de la santé et du social** représentent 8 % des effectifs du privé. La plupart de ces écoles (formations d'aides-soignants, d'infirmiers...) sont sous contrat avec l'Etat avec comme ministère de tutelle celui des Affaires sociales et de la santé.

**Lyon, parmi les métropoles où le poids du privé est le plus important**

L'enseignement supérieur privé représentent 18 % des effectifs étudiants au niveau national et 17 % au niveau régional. Lyon fait partie des métropoles françaises où la part du privé est la plus importante. Lille, avec 26 % de ses étudiants inscrits dans le privé est en tête des principales métropoles françaises. Les écoles de commerce et d'ingénieurs y ont un poids plus important qu'à Lyon. Lille dispose également d'un Institut catholique, qui compte plus d'étudiants que celui de Lyon et représente 22 % des effectifs du privé.

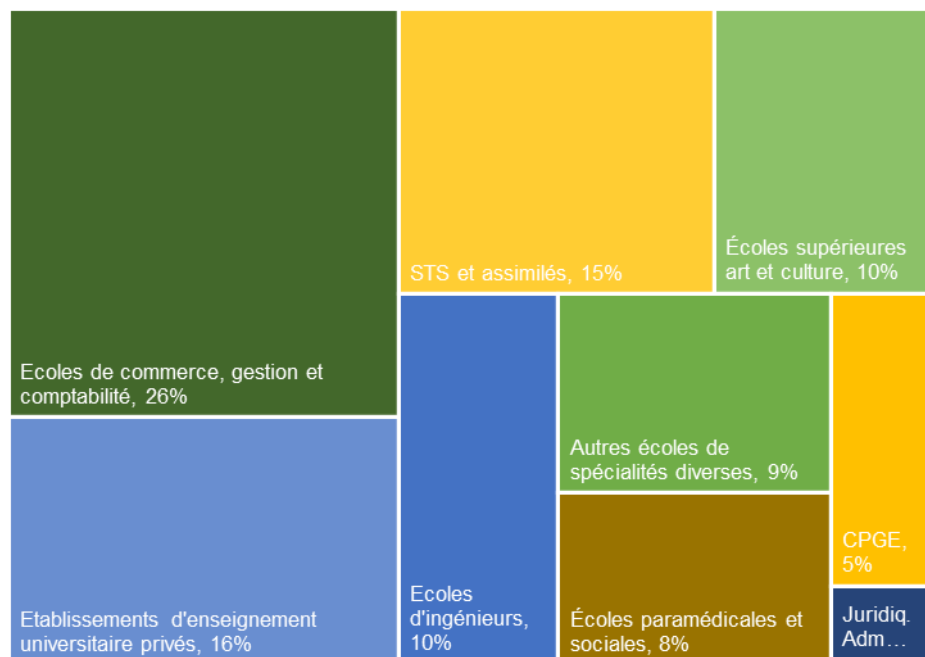
Le poids de l'enseignement supérieur privé est équivalent dans les métropoles de Nantes, Rouen et Lyon. A Nantes les sections STS des lycées privés représentent un quart des effectifs étudiants (15 % à Lyon, 19 % en France). Les écoles d'art sont également surreprésentées : 17 % des effectifs. A Rouen, près de 6 étudiants sur 10 du privé sont inscrits à Neoma Business School (près de 6 000 étudiants).

A Nice et Strasbourg, la part de l'enseignement privé est inférieure à 10 %, respectivement 9 % et 7 %. Il est à noter que l'EM Strasbourg Business School est la seule école de ce type à faire partie intégrante de l'université publique.

A l'exception de Nice, le nombre d'étudiants inscrits dans des formations supérieures privées augmente dans les dix plus grandes métropoles françaises. C'est à Rouen que la hausse est la plus forte : +138 % entre 2001 et 2015. Lyon se situe au deuxième rang.

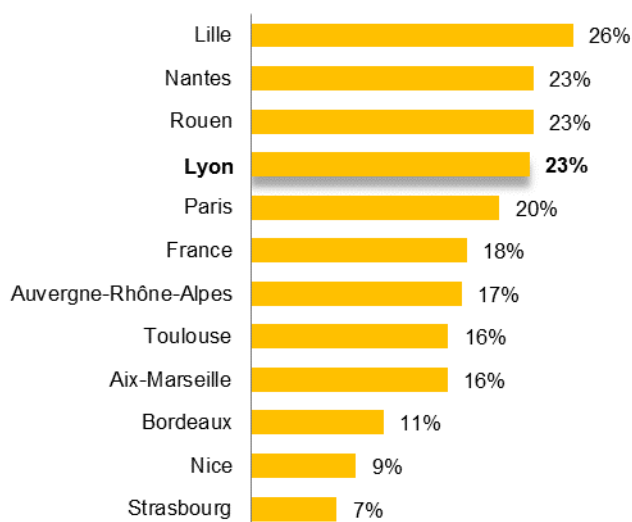
**Répartition du nombre d'étudiants du privé par type de formation dans la Métropole de Lyon en 2015**

Source : MENESR



**Part des étudiants inscrits dans le privé dans les principales métropoles\* françaises, en Auvergne-Rhône-Alpes et en France**

Source : MENESR \* métropoles désignées par leur ville principale





**3 300 salariés**

dans la Métropole de Lyon

**+29%**

en 8 ans

### L'emploi profite de cette dynamique

La dynamique de l'enseignement supérieur privé profite à l'emploi salarié. Fin 2016, le secteur de l'enseignement supérieur privé emploie 3 300 salariés. Entre 2008 et 2016, le secteur a enregistré une forte progression : +29 %. Dans le même temps, l'ensemble de l'emploi salarié privé a augmenté de 6 %. Au niveau national, la hausse de l'emploi salarié privé dans l'enseignement supérieur s'établit à +23 %.

Au-delà des enseignants qui sont salariés par les écoles, celles-ci font largement appel à des intervenants professionnels qui ne font pas partie des effectifs.

tifs.

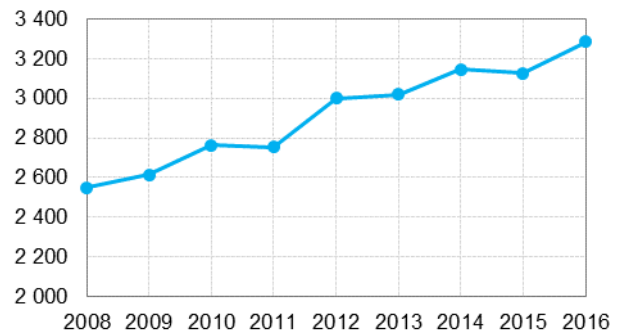
### Plus de la moitié des effectifs étudiants dans les 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements de Lyon et à Ecully

C'est dans le deuxième arrondissement que les effectifs étudiants dans le privé sont les plus nombreux, il représente le quart des effectifs de la métropole. L'UCly est le plus gros établissement en termes d'effectif dans l'arrondissement.

Ecully, avec le campus Lyon Ouest, et le 9<sup>e</sup> arrondissement, grâce au campus René Cassin, viennent ensuite et rassemblent chacun 15% des effectifs du territoire.

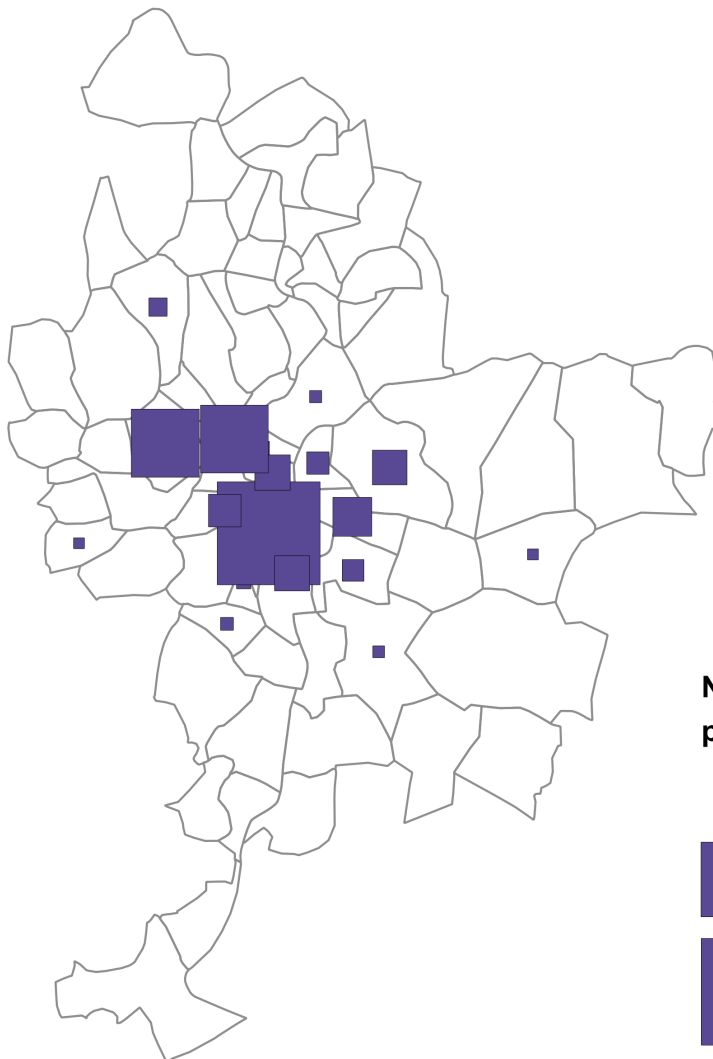
### Evolution de l'emploi salarié privé dans l'enseignement supérieur dans la Métropole de Lyon

Source : AcoSS-Urssaf au 31-12

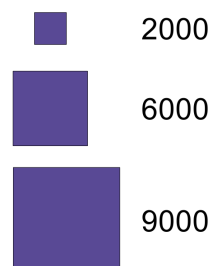


### Répartition du nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur par commune de la Métropole de Lyon

Source : MENESR



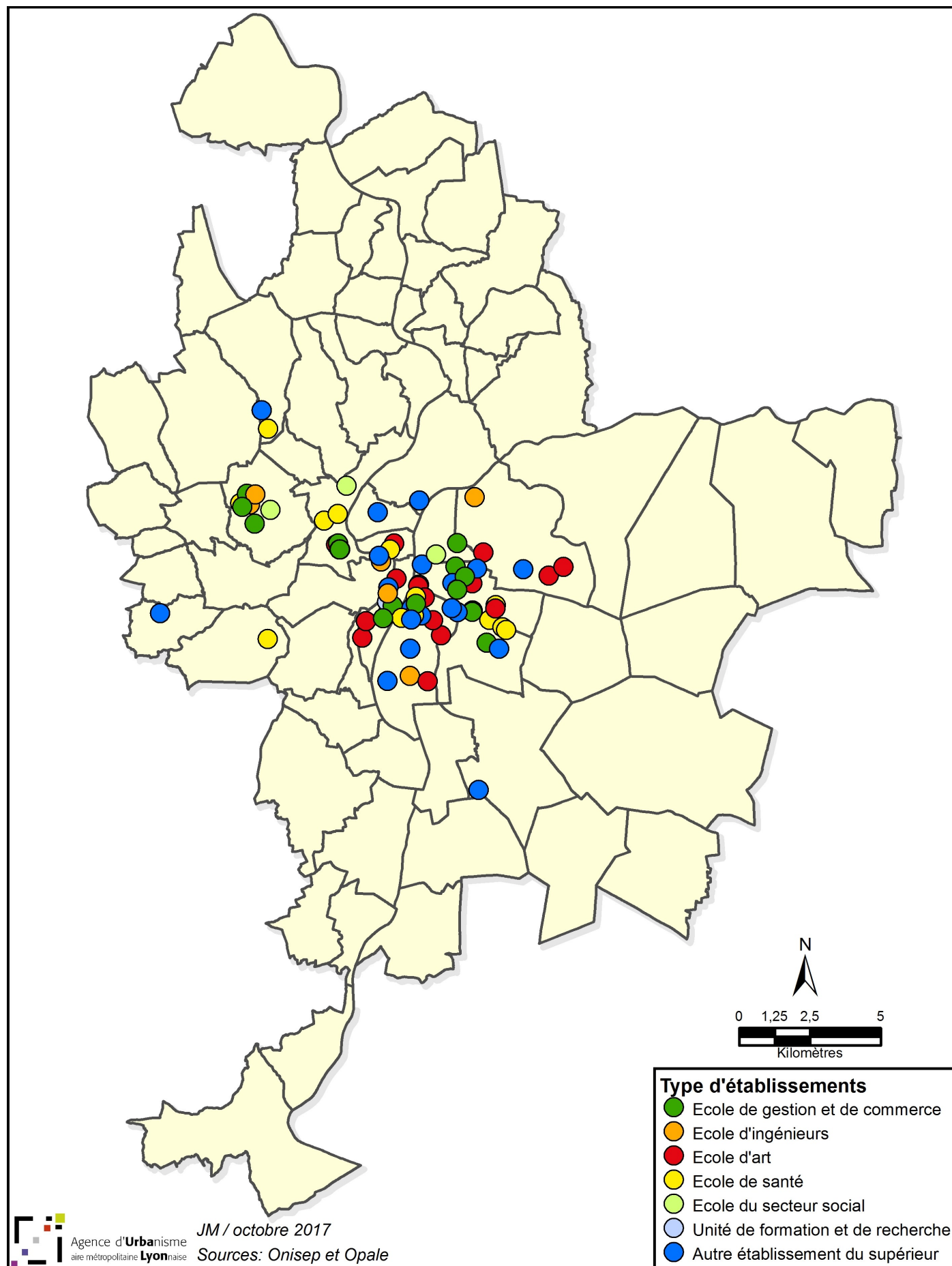
### Nombre d'étudiants par commune





## Localisation des établissements d'enseignement supérieur privé - vue d'ensemble\*

Source : Onisep et Opale (\* zooms dans les pages suivantes)



## L'offre de formation supérieure de la Métropole de Lyon est riche et diversifiée. Certains établissements bénéficient d'une bonne renommée nationale voire internationale.

### Ecoles de management : une concurrence grandissante

Cinq écoles de la métropole de Lyon sont visées par la CEFDG (Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion). Elles délivrent un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Il s'agit de l'emlyon, l'Idrac, l'Esdes (UCly), l'Insec et 3A.

#### emlyon business school

L'emlyon fait partie des écoles de management les plus prestigieuses de France. Selon le classement 2017 du Financial Times des masters en management, elle figure à la cinquième place française après HEC, l'Essec, l'ESCP et l'Edhec. Deux classements de 2017, un du Parisien et un de l'Etudiant la positionne à la troisième place, derrière HEC et l'Essec. L'emlyon est un établissement associé à l'Université de Lyon. Elle fait partie de la Conférence des grandes écoles. Elle est située sur le campus Lyon Ouest d'Ecully et rassemble plus de 4 000 étudiants en formation initiale.

#### Idrac

L'Idrac business school est localisée au sein du campus René Cassin dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Elle compte environ 2 000 étudiants. Le campus lyonnais est le plus important parmi les neuf français. Il rassemble la moitié des effectifs nationaux.

Elle fait partie de HEP Education. La collective HEP Education est une alliance volontaire et sans fusion d'écoles et de centres de formation autour de trois valeurs partagées : humanisme, entrepreneuriat, professionnalisme.

#### Esdes

L'Esdes fait partie de l'UCly et est implantée sur le campus Saint-Paul.

Elle fait partie de la Conférence des grandes écoles.

#### Insec

L'Insec est localisée dans le bâtiment New Deal (ancien garage Citroën) dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, elle compte environ 2 900 étudiants.

A l'origine, le groupe Insec était familial (première école créée à Bordeaux en 1975, 2<sup>e</sup> à Lyon, l'ECE en 1989). Il a été acheté par un fonds de pension américain en 2004 et depuis 2014 est détenu par Apax Partners. Avec 22 000 étudiants en France, le groupe se revendique premier groupe d'enseignement supérieur français.

#### 3A

L'école 3A, école supérieure de commerce et de développement, se situe sur le campus René Cassin dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Elle fait également partie de HEP Education.

La métropole de Lyon accueille deux formations réputées en management de l'hôtellerie, restauration, tourisme : **Vatel** et l'**Institut Paul Bocuse**.

Au-delà de ces écoles, la métropole de Lyon accueille plusieurs autres écoles de commerce et de management, implantées de plus ou moins longue date.

Au sein du campus René Cassin, l'école **IGS-RH** a une spécialité dans les ressources humaines, le **Cefam** (groupe IGS) propose un double « diplôme » franco-américain (BBA américain / titre de niveau I), l'**Ifag** a un enseignement tourné vers l'entrepreneuriat.

Ces dernières années, les implantations se sont accélérées avec notamment l'arrivée des écoles régionales (anciennes ESC), à l'image de **BSB** (Burgundy business school, ex-ESC

#### Les écoles associées à l'Université de Lyon

Quelques établissements privés figurent parmi les associés de l'Université de Lyon :

- Institut catholique de Lyon
- emlyon business school
- CPE Lyon (Ecole supérieure de chimie, physique électronique de Lyon)
- ISARA Lyon (Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes)
- Itech Lyon (Institut textile et chimique de Lyon)
- Ecam Lyon

Dijon), de l'**Essca** (Angers). La CCI de Lyon a impulsé l'implantation de l'**Esta** à la rentrée 2015. L'école, originaire de Belfort, propose une double formation technique (en lien avec l'Insa) et management.

La concurrence entre écoles de management s'est intensifiée ces dernières années. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Pour tirer leur épingle du jeu, les écoles doivent se démarquer, proposer des offres différenciantes, délivrer des diplômes ou des titres reconnus.

## Des écoles d'ingénieurs renommées

La CTI (Commission des titres d'ingénieur) est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les formations d'ingénieurs. Cinq écoles d'ingénieurs privées sont accréditées dans la métropole de Lyon : CPE, l'Ecaml, l'Isara, l'ltech et le Cesi (ei, école d'ingénieurs et exia, école d'ingénieurs informatiques). CPE, l'Ecaml, l'Isara, l'ltech sont des établissements associés à l'Université de Lyon et elles se sont fédérées en créant l'IPL (Institut polytechnique de Lyon).

### CPE Lyon

CPE Lyon est située sur le campus Lyon Tech-la Doua à Villeurbanne. Elle compte 1 200 étudiants en cycle ingénieurs, 450 en prépa intégrée. Elle forme des ingénieurs en chimie-génie des procédés et sciences du numérique. Elle a un statut associatif privé, autonome juridiquement et financièrement. Elle est sous contrat d'association avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, qui lui permet notamment d'avoir des laboratoires de recherche en co-tutelle.

### Ecaml Lyon

Le site de l'Ecaml Lyon se trouve montée Saint-Barthélemy dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et accueille 1 200 étudiants. Elle a le statut de fondation reconnue d'utilité publique.

### ltech (Institut textile et chimique de Lyon)

L'ltech forme des ingénieurs spécialisés en chimie des formulations (peintures, encres, adhésifs, cosmétiques), maté-

riaux plastiques, matériaux textiles et cuir. L'école est située sur le campus d'Ecully, il y a environ 450 étudiants.

### Isara (Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes)

L'Isara forme des ingénieurs en agriculture, alimentation, environnement et développement rural. Elle est située dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et accueille plus de 900 étudiants. Avec une quarantaine d'organisations professionnelles, elle est à l'origine de la création du pôle de compétences des filières agricoles et alimentaires Agrapôle.

## Lyon, parmi les 5 métropoles à avoir un Institut catholique

L'UCly est localisée sur deux sites dans le 2<sup>e</sup> arrondissement : place Carnot et depuis la rentrée 2015 place des Archives sur le campus Saint-Paul, issu de la réhabilitation des anciennes prisons. Elle accueille 5 500 étudiants.

## Une variété de formations artistiques : design, mode, architecture d'intérieur, dessin, animation

### Esmod

L'école Esmod est située dans l'ancien musée des télécommunications dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon. Elle dispense des formations en stylisme-modélisme. L'école de Lyon délivre un titre de niveau II (bac+3). Seul l'établissement de Paris propose des formations bac+5. La force d'Esmod réside dans son ancienneté (elle a été fondée en 1841) et dans un réseau international d'une vingtaine d'écoles. L'Issem est quant à lui spécialisé dans les formations en « fashion business ». Au total, ce sont environ 220 étudiants qui sont formés dans les deux filières à Lyon.

### Ecole Emile Cohl

L'école Emile Cohl est une école indépendante de dessin et d'art : dessin animé, bande dessinée, illustration, jeu vidéo, infographie 2D / 3D. Elle accueille environ 800 étudiants. Dans son domaine, elle fait partie des rares écoles françaises reconnues par l'Etat et peut délivrer depuis 2015 un diplôme de des-

sinateur praticien (niveau II) visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR). Avec CitéCréation elle a créé EcoHlCité, une école d'art mural (80 étudiants).

Les deux écoles sont situées depuis 2015 sur le « Campus pro Lyon Auvergne-Rhône-Alpes » dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon sur l'ancienne friche RVI. Le campus accueille plus de 6 500 étudiants (Afpia, Croix-Rouge formations, FCMB, SEPR).

#### **Créad**

Créad Institut est une école indépendante familiale d'architecte d'intérieur, designer. Elle s'est installée dans les anciens locaux de l'école Emile Cohl dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et forme 400 étudiants. Le titre architecte d'intérieur-designer délivré Créad est à la fois reconnu par le syndicat professionnel Unaid (Union nationale des architectes d'intérieur, designers) et inscrit au RNCP (niveau II).

#### **Esail**

L'école supérieure d'architecture d'intérieur de Lyon est située sur le campus René Cassin à Vaise (Lyon 9). L'Esail fait partie des rares formations françaises en architecture intérieure reconnues par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle est également reconnue par le CFAI (Conseil français des architectes d'intérieur). Elle délivre des titres certifiés au RNCP de niveau I (bac+5) et III (bac+2).

Parmi les autres formations d'art, citons le projet porté par l'architecte Odile Decq : Confluence Institute for innovation and creative strategies in architecture. Cette école ouverte en 2014 n'a pour l'instant aucune reconnaissance que ce soit au niveau de l'État (diplôme ou titre) ou au niveau professionnel.

Par ailleurs l'Esma (Ecole supérieure des métiers artistiques), déjà présente à

Montpellier, Toulouse et Nantes, vient d'ouvrir à la rentrée 2017 dans le quartier Confluence à Lyon une formation en cinéma d'animation 3D.

#### **Formations informatiques : complémentarité public-privé, formations supérieures-formations courtes**

Les besoins de recrutements en numérique sont énormes et les entreprises ne parviennent pas toujours à recruter. Pour faire face à ce défi, le Président de la République a lancé en 2015 la « Grande école du numérique ». Cette action vise à structurer une offre sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit également de favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi et de la formation (accessibles aux personnes n'ayant pas le bac). Ces formations se font souvent sur des courtes durées (3 mois). A Lyon, plusieurs écoles se sont implantées ces dernières années, certaines forment des développeurs web : Simplon, Wild code school, Human Booster, le Wagon...

Plusieurs écoles privées proposent des formations supérieures en informatique et numérique (bac+3 et bac +5) :

- **Exia.cesi**, école d'ingénieurs à Ecully.
- **Epitech** (groupe Ionis), école de l'expertise informatique, dont la pédagogie est fondée sur le mode projet. Située rue Paul Bert, elle va déménager à Jean Macé.
- **Epsi**, ingénierie informatique, située sur le campus René Cassin.
- **Esme Sudria**, école d'ingénieurs du groupe Ionis. A Lyon, le cursus s'arrête au niveau bac +3. L'**Epita** (école d'ingénieurs en informatique, groupe Ionis) propose également le cursus préparatoire à Lyon sur le même site à Ainay (Lyon 2<sup>e</sup>).
- **SupInfo** (Lyon 8<sup>e</sup>, groupe belge Educinvest).
- **Ingésup** (Lyon 7<sup>e</sup>).

# Zooms cartographiques

## Etablissements d'enseignement supérieur privé - zoom Lyon 2

Source : Onisep et Opale

### L'Université catholique de Lyon (UCly)

Elle est située sur deux sites : le campus Carnot et le campus Saint-Paul (issu de la transformation de l'ancienne prison).

### Vatel

L'école forme aux métiers du management de l'hôtellerie-tourisme. Le groupe, dont le siège est à Lyon, comprend plusieurs sites dans le quartier Perrache-Carnot ; il s'agrandit à la rentrée 2017.

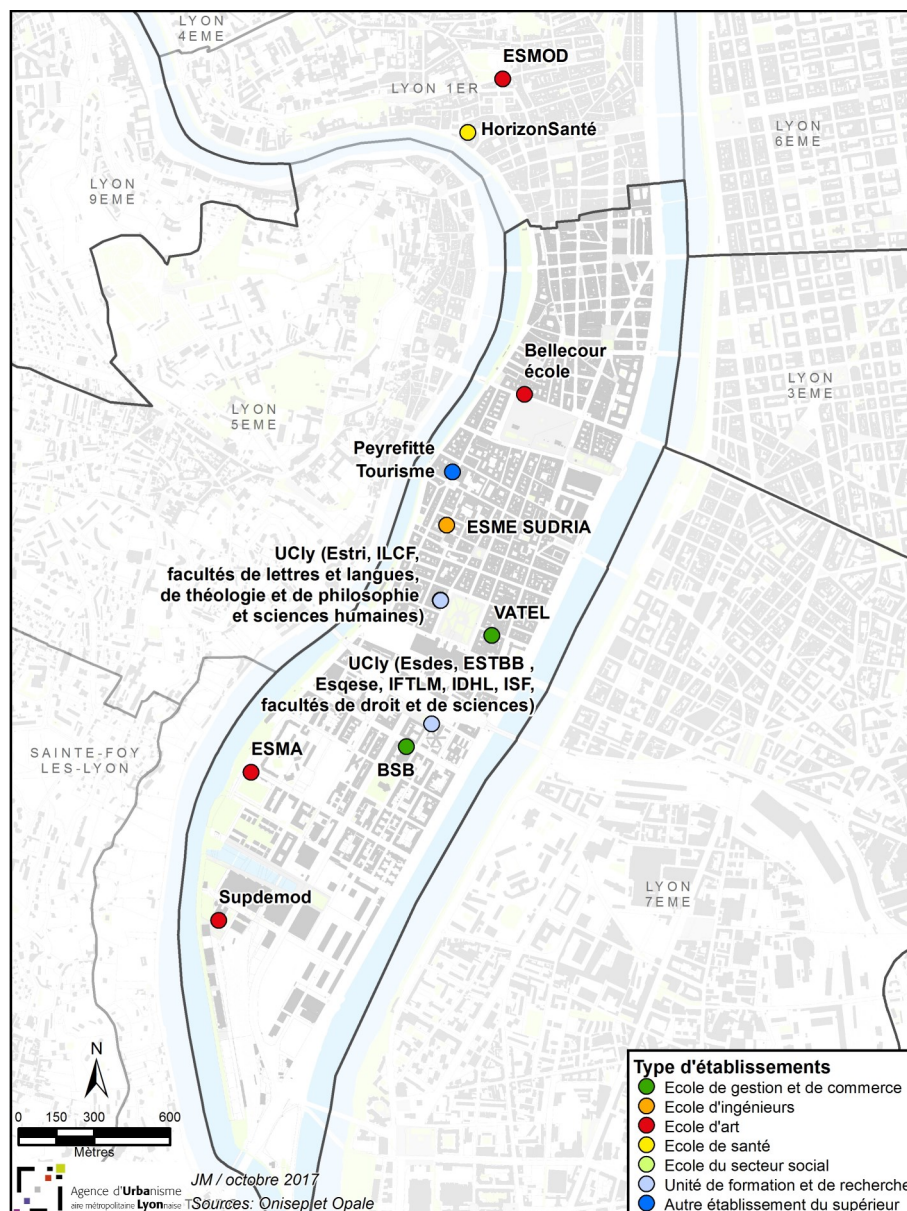
### Bellecour Ecole

L'établissement a été créé en 1937 à Lyon ; il forme aux métiers de création (architecture intérieure, design graphique, design de produits, mode, digital, jeu vidéo, 3D animation). L'école est implantée sur plusieurs sites autour de la place Bellecour.

### Esma (Ecole supérieure des métiers artistiques)

Nouvelle implantation de la rentrée 2017, l'Esma propose à Lyon une formation en cinéma d'animation 3D. La formation est dispensée en français et en anglais.

A noter que l'école privée d'architecture Confluence d'Odile Decq ne fait pas partie des établissements recensés car elle ne délivre pas de titres ou diplômes reconnus.



### Etablissements d'enseignement supérieur privé - zoom Lyon 3

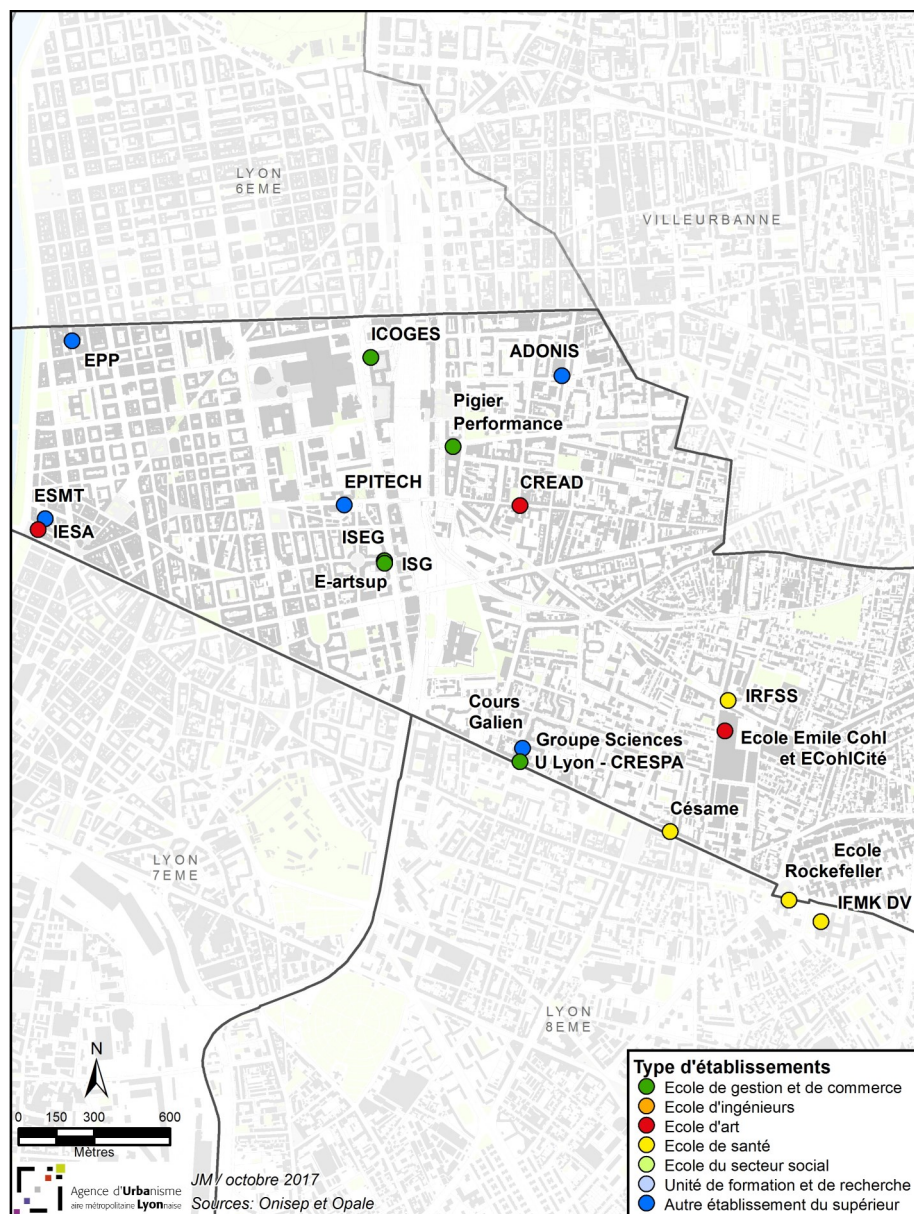
Source : Onisep et Opale

#### Campus pro Lyon Auvergne Rhône-Alpes

Situé sur l'ancienne friche RVI, le site rassemble plusieurs formations, supérieures et professionnelles : l'école Emile Cohl, l'Institut de formation Croix-Rouge (IRFSS), la SEPR (centre de formation professionnelle initiale).

A Grange-Blanche, se trouvent des écoles de formation en santé.

Les écoles du groupe Ionis, Epitech et e-artsup situées dans le quartier Part-Dieu (rues Paul Bert et Vivier Merle) vont prochainement (début 2018) déménager dans le quartier de Jean Macé.



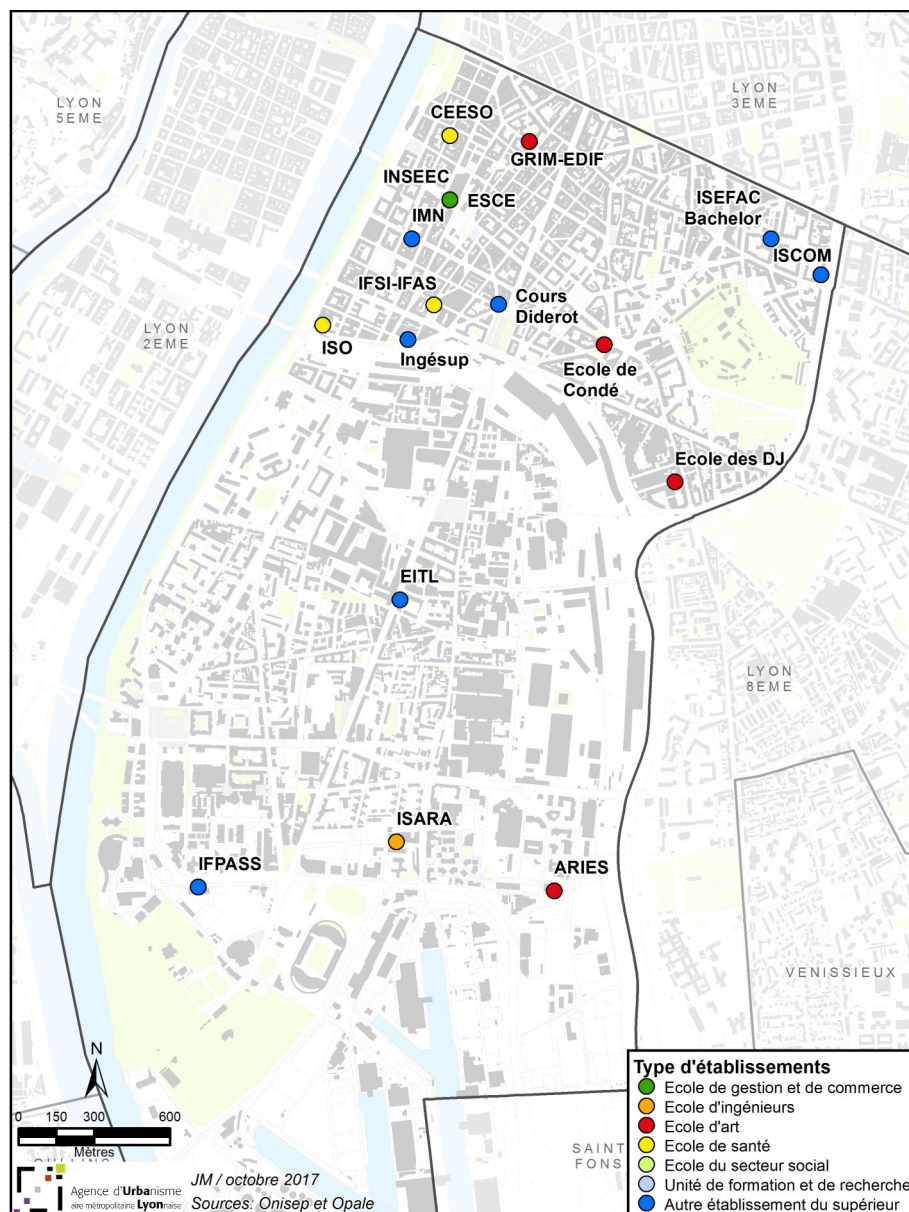
### Etablissements d'enseignement supérieur privé - zoom Lyon 7

Source : Onisep et Opale

La majorité des établissements sont situés dans le 7<sup>e</sup> nord. La plus grosse concentration d'étudiants se trouve à l'Inseec (2 900 étudiants) qui s'est installé dans l'ancien garage Citroën, à proximité immédiate du campus des quais (universités Lyon 1 et Lyon 3).

Dans le quartier de Gerland, l'école d'ingénieurs Isara est au cœur du bio-district.

L'Ifpass (Institut de formation de la profession de l'assurance) se situe dans les mêmes locaux que l'Isfa de l'Université Lyon 1 (Institut de sciences financières et d'assurance) sur le campus Charles Mérieux. En prise à des difficultés financières, l'Ifpass a noué en 2016 un partenariat stratégique avec le groupe IGS.



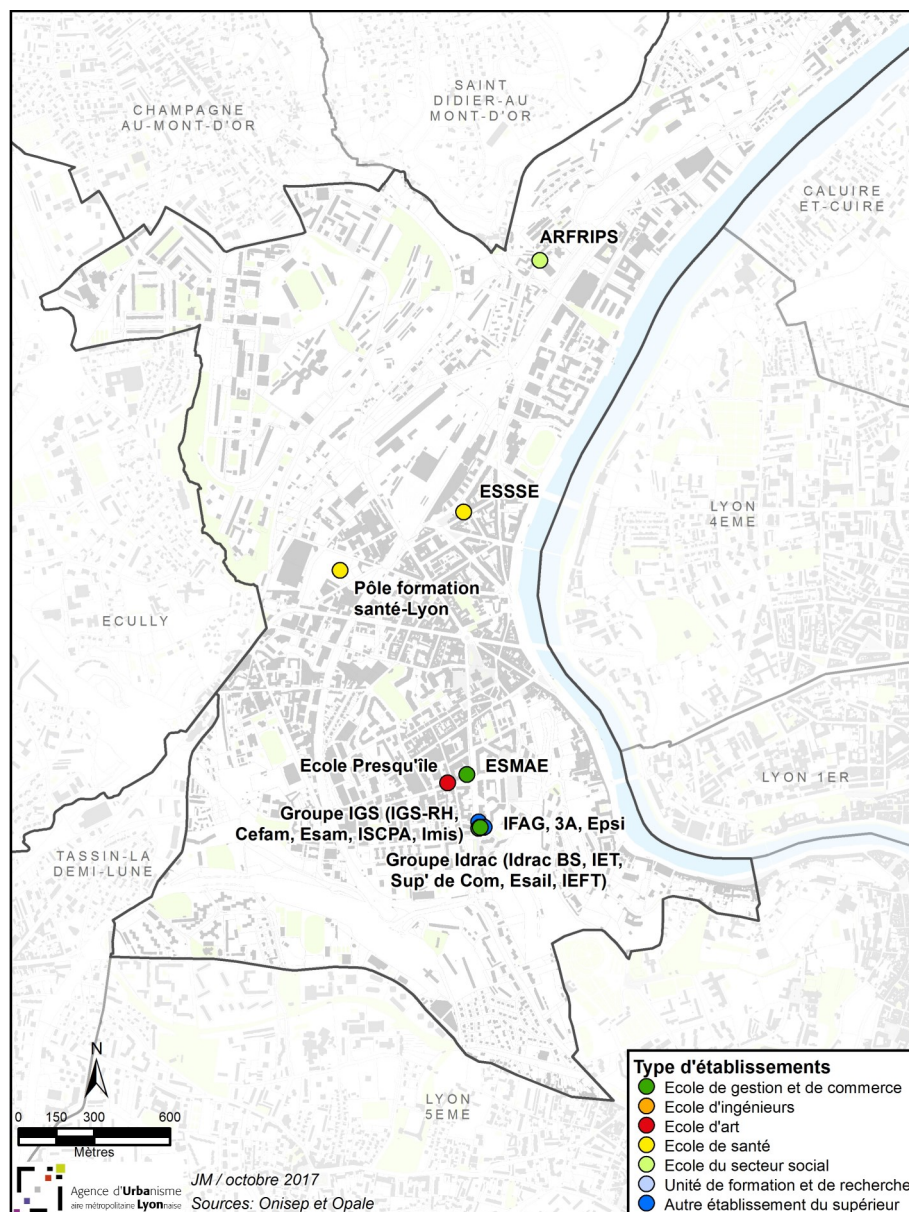
## Etablissements d'enseignement supérieur privé - zoom Lyon 9

Source : Onisep et Opale

### Campus René Cassin

Le campus René Cassin rassemble les écoles du groupe IGS et du réseau Compétences & développement (Idrac, Ifag, 3A, Epsi). Ces formations font partie de HEP Education. Le campus accueille plus de 6 000 étudiants. Il s'est agrandi en octobre 2017 avec la construction d'un deuxième bâtiment de plus de 7 000 m<sup>2</sup>.

A proximité, se situe le centre de formation de la CCI et l'école Esmae (école de la CCI, métiers du recrutement et du travail temporaire).





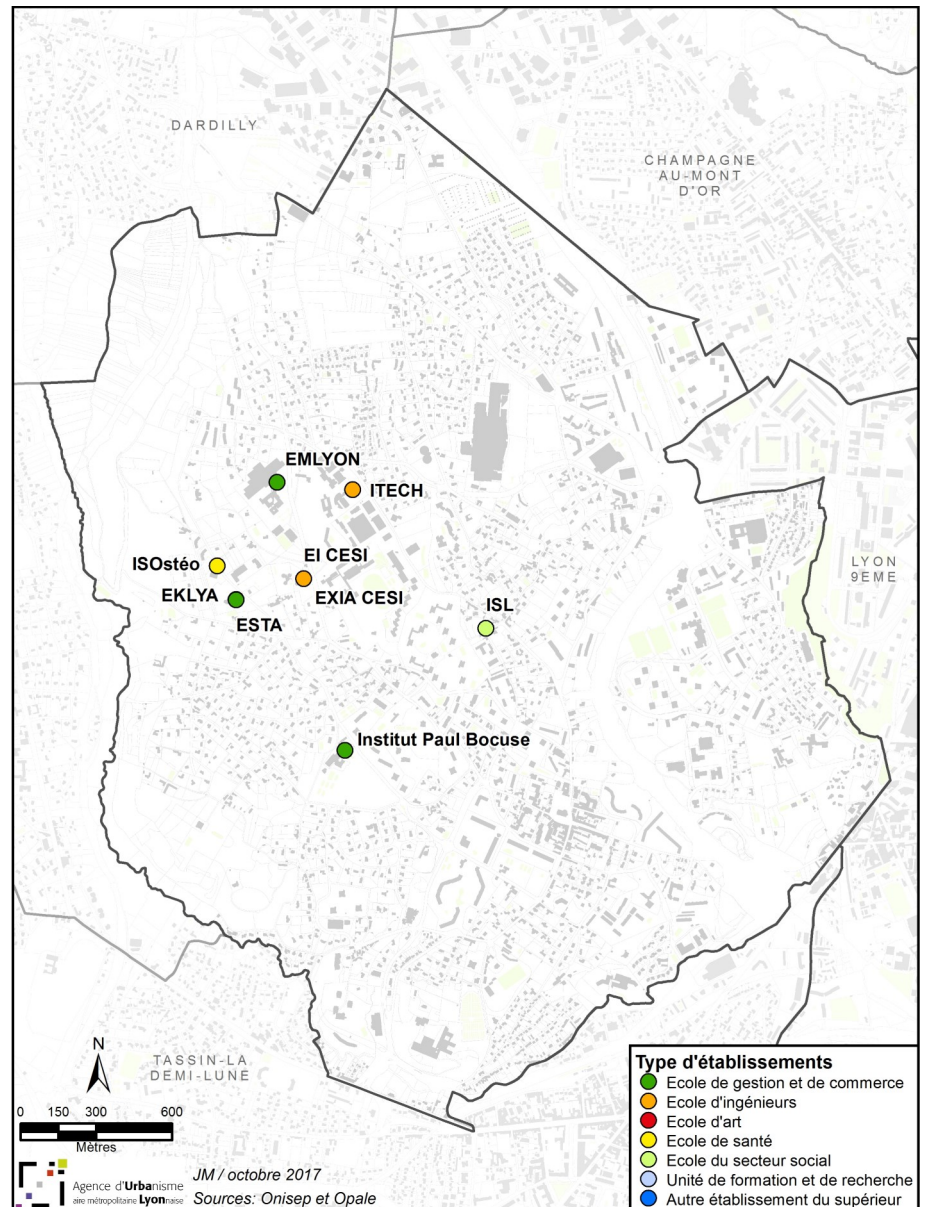
### Etablissements d'enseignement supérieur privé - zoom Ecully

Source : Onisep et Opale

Le campus Lyon Ouest d'Ecully rassemble des écoles publiques (Ecole centrale de Lyon) et privées :

- Emylon business school,
- Les écoles d'ingénieurs Itech et Cesi
- L'école d'ostéopathie ISOstéo
- Les écoles consulaires Esta et Eklya, qui viennent d'emménager à la rentrée 2017 dans les anciens locaux de Manitowoc.

La commune d'Ecully accueille également l'Institut Paul Bocuse.



# Analyse des stratégies et enjeux locaux

**Les écoles supérieures privées trouvent à Lyon un terreau très fertile dont elles savent tirer parti pour se développer, entre autonomie et ouverture, concurrence et parfois collaboration.**

## Des écoles qui tirent profit de l'écosystème lyonnais

### Une reconnaissance de la qualité de l'écosystème

*\* Liste des écoles rencontrées à la fin du document*

Les écoles privées rencontrées dans le cadre du diagnostic\* ont toutes un avis très positif sur l'agglomération lyonnaise, son dynamisme, ses aménités et son tissu économique. Elles savent très bien mobiliser les ressources locales en fonction de leurs besoins, trouver des intervenants spécialisés ou professionnels, solliciter les réseaux d'acteurs ou les entreprises. La recherche d'entreprises pour les stages ou l'alternance ne semble pas poser de souci particulier.

### Des attentes limitées envers la collectivité

Dans ce contexte très favorable, les écoles privées n'expriment que peu d'attentes vis-à-vis des pouvoirs publics locaux. Très peu font état de relations directes avec la Métropole de Lyon, même si certaines écoles expriment clairement un souhait de mieux travailler avec les collectivités locales ; c'est le cas notamment des écoles du campus René Cassin à Gorge-de-Loup.

Les écoles ont la conviction d'être des acteurs importants du territoire (par le nombre d'étudiants et l'emploi généré) mais ont souvent l'impression d'être oubliées des collectivités.

Certaines écoles regrettent des difficultés plus globales, liées à la réglementation (lenteur et complexité des contrôles de sécurité, réforme de la taxe d'appren-

tissage par exemple) ou à la cohabitation avec le voisinage (quand l'espace public sert de « cour d'école » pour les étudiants).

Les principales difficultés exprimées localement concernent l'accessibilité, qui est le point noir des écoles du campus Lyon Ouest à Ecully, les services urbains (signalétique, poubelles et cendriers au pied des immeubles, arceaux à vélo sur l'espace public...) ou le logement étudiant. Plus globalement, toutes les actions visant à rendre la région lyonnaise plus attractive pour les étudiants et pour les entreprises sont jugées utiles.

### La formation à l'entrepreneuriat très répandue

Un grand nombre d'écoles intègre la question de la création d'entreprise dans le cursus de formation. C'est le cas non seulement des écoles de commerce mais aussi des écoles d'informatique, de design intérieur, des métiers de santé... L'entrepreneuriat est devenue une brique incontournable dans la majorité des cursus.

Le dispositif LVE (Lyon Ville de l'entrepreneuriat) est souvent connu et mobilisé.

Certaines écoles vont assez loin dans l'accompagnement des étudiants créateurs. L'enseignement de l'école de management Ifag, par exemple, est clairement axé sur la création et la reprise d'entreprises. Quelques écoles intègrent directement des incubateurs, comme le campus René Cassin, qui héberge l'incubateur d'entrepreneurs sociaux

Ronalpia, dont la Métropole de Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes sont partenaires financiers. C'est le cas également du Groupe Ionis, dont l'incubateur national Ionis 361 rejoindra en 2018 le nouveau campus de Lyon Jean Macé.

### **Un recrutement des étudiants souvent régional**

L'origine des étudiants est majoritairement régionale. Lyon est traditionnellement une ville attractive pour les bacheliers de la région, qui forme une zone de chalandise déjà importante pour les écoles.

La plupart des établissements sont en effet dans une stratégie de recrutement qui dépasse rarement le quart Sud-Est de la France. C'est le cas des écoles disposant de plusieurs sites en France (Idrac, Insec, Esmo... ) ou d'écoles proposant une formation dispensée aussi ailleurs (métiers de santé...). Certaines écoles, par leur notoriété ou leur spécificité, ont cependant un recrutement plus large, à l'échelle nationale. C'est le cas par exemple de l'Institut Paul Bocuse ou de Créad.

Sauf cas particulier, les étudiants étrangers ne sont pas une cible prioritaire pour les écoles lyonnaises. Ils y sont souvent peu nombreux.

## **Des écoles autonomes mais ouvertes sur le monde**

### **Une autonomie revendiquée**

Les écoles privées apprécient leur autonomie pour la création de nouveaux cursus, l'adaptation des formations, le recrutement des intervenants, les choix immobiliers... Pour les écoles indépendantes, sans comptes à rendre à des actionnaires, cette autonomie est revendiquée et est considérée comme un atout.

L'agilité est, en effet, un des points forts des écoles privées, qui ont une vraie capacité à prendre des décisions et à évoluer rapidement pour s'adapter aux nouveaux besoins du marché du travail, pour inventer de nouvelles formes d'enseignement... ou pour fermer un cursus non rentable ou inadapté.

### **Une internationalisation des parcours de formation**

Offrir la possibilité aux étudiants de partir se former pour un temps donné à l'étranger est devenu quasiment incontournable. Toutes les écoles de commerce, gestion et management et les écoles d'ingénieurs sont dans ce cas. Elles ont, pour ce faire, multiplié les partenariats avec des écoles ou des universités étrangères. C'est le cas par exemple de l'Ecaml, qui a noué des partenariats avec 70 universités étrangères de tous les continents. Certaines écoles ont également développé une stratégie d'ouverture de campus à leur nom ou de franchises à l'étranger, ce qui facilite les mouvements des étudiants. C'est ainsi le cas de l'emlyon business school (à Casablanca et Shanghai), de l'Insec (à Genève, Londres, Shanghai, San Francisco), de Vatel (41 campus dans le monde).

Quelques écoles proposent à Lyon une formation internationalisée : double diplôme américain/français (BBA américain, titre RNCP de niveau II) au Cefam (groupe IGS), titre d'Ingénieur Ecaml Engineering obtenu après une formation intégralement dispensée en anglais.

### **Les relations avec les autres écoles : entre concurrence et souhait de dialogue**

Rares sont les écoles ayant tissé des relations étroites avec d'autres écoles lyonnaises. Certaines, fonctionnant en réseau international de franchise (Esmo, Vatel...), trouvent dans ce réseau une ouverture suffisante. D'autres ont noué un partenariat privilégié avec une école complémentaire à la leur (par exemple, l'école de management Eklya avec Sup de vente à Paris). Le regroupement en campus multi-écoles, au sein d'un même groupe ou réseau, favorise naturellement les échanges ; c'est le cas au sein du campus René Cassin du réseau HEP.

Il est à noter que certaines écoles, partagent parfois les mêmes intervenants. Le spécialiste d'un sujet va, en effet, être embauché par plusieurs écoles, ce qui crée un lien indirect entre elles.

La concurrence entre les écoles ne facilite pas les coopérations. Quelques-unes des écoles rencontrées, mais elles sont rares, émettent le souhait d'un meilleur dialogue pour promouvoir des mutualisations (pour la négociation de licences informatiques pour des équipements en commun par exemple) ou des échanges de bonnes pratiques entre gestionnaires d'écoles.

### **L'enseignement public, un monde peu connu**

Les écoles privées, dans leur grande majorité, développent leur activité et leurs enseignements avec leur stratégie propre et sans lien avec l'enseignement public. Celui-ci est rarement perçu comme un concurrent mais plutôt comme un élément du paysage dont les écoles privées, par nature, veulent se démarquer ou s'estiment complémentaires.

Le cas des écoles associées à l'Université de Lyon est à part, puisqu'elles participent aux discussions de la COMUE et ont une vision de la stratégie portée pour le site de Lyon-Saint-Etienne. La question de l'élargissement des membres associés à l'Université de Lyon a clairement été posée par quelques-unes des écoles rencontrées.

## **Des stratégies immobilières avec un impact territorial fort**

### **Des stratégies immobilières variées**

L'enseignement supérieur privé, dont le développement est plus récent que celui de l'enseignement public, dispose rarement de site ou de campus historique. Les implantations se sont faites au gré des opportunités et du marché immobilier du moment, et selon la stratégie de chaque école.

Les situations immobilières sont donc assez variées, selon plusieurs critères :

- **Propriété / location** : certaines écoles sont propriétaires de leurs locaux, les ayant construits pour elles-mêmes sur fonds propres (ISOsteo, Ecole LDLC...) ou les ayant réhabilités après rachat (Créad, Vatel...). D'autres écoles privilégient la loca-

tion, qui permet une souplesse beaucoup plus grande d'adaptation (par exemple l'Inseec au sein de l'immeuble New Deal).

- **Immobilier de bureaux / d'activité / d'habitation** : la plupart des écoles occupent des espaces prévus pour des activités tertiaires, dans des immeubles de bureaux. Certaines ont cependant besoin de grands volumes pour certaines activités et privilégient d'anciens sites artisanaux ou industriels (Créad, Esmod...) ou des rez-de-chaussée commerciaux (Horizon Santé...). D'autres investissent, par opportunité, des immeubles d'habitation (Vatel...).
- **Centre / périphérie** : la quasi-totalité des écoles sont localisées dans le centre de l'agglomération, à Lyon, et même dans l'hypercentre pour certaines. Le souhait de rester au cœur de la « ville étudiante » compte pour beaucoup dans ce choix, malgré les coûts immobiliers qu'il induit. Le campus Lyon Ouest, à Ecully, fait figure d'exception. C'est le seul pôle d'enseignement hors de Lyon et Villeurbanne à avoir été investi ainsi par le privé. S'y posent cependant avec acuité les questions de l'accessibilité et du logement pour les étudiants.
- **Logique de campus multi-écoles** : la forte croissance des effectifs et la multiplication des offres de formation au sein d'un même groupe d'enseignement privé conduit certains groupes à concevoir de véritables campus urbains multi-écoles. C'est le cas notamment du campus René Cassin du réseau HEP Education à Lyon 9<sup>e</sup> ou du campus numérique & créatif du groupe Ionis Education Group à Lyon 7<sup>e</sup> (qui ne réunit cependant pas toutes les écoles du groupe à Lyon). Selon un autre modèle, l'école Emile Cohl a rejoint en 2015 cinq autres établissements de formation au sein du Campus Pro Lyon Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon 3<sup>e</sup> (celui-ci ne réunit pas exclusivement des établissements de formation supérieure).

### **Des projets immobiliers nombreux, des sites en mouvement**

Face au développement rapide de leur activité, les écoles ont multiplié les projets immobiliers au cours des dernières années. A titre indicatif, neuf des douze écoles rencontrées dans le cadre de ce diagnostic avaient déménagé ou engagé des travaux importants depuis 2015, les trois restantes faisant partie du campus René Cassin en cours d'agrandissement.

Ce dynamisme immobilier traduit une capacité des écoles privées à adapter leurs locaux en fonction de leur activité et de la croissance du nombre de leurs étudiants, en toute autonomie. Il pose cependant la question de l'adaptation des locaux choisis ou de leur localisation à l'accueil en nombre d'étudiants, aussi bien pour le voisinage (problèmes de cohabitation plusieurs fois évoqués) ou pour la collectivité (lorsque les écoles se déplacent au gré des opportunités immobilières).

### **Des faiblesses qui ne sont pas liées au territoire**

Les enjeux soulignés plus haut dans le panorama des acteurs privés d'enseignement supérieur restent valables pour les écoles lyonnaises :

- Le **manque de lisibilité** des formations, le flou parfois entretenu sur la reconnaissance (ou non) des diplômes et des titres, le foisonnement des cursus et des écoles forment un paysage confus dans lequel il est difficile de se repérer et d'estimer la valeur des enseignements et des diplômes obtenus. Les écoles qui délivrent des formations sans visa ni reconnaissance de la part de l'État sont souvent jugées sévèrement par les professionnels rencontrés.
- Le **déficit d'image** est le corollaire du manque de lisibilité. Ce déficit se lit à non seulement entre écoles privées (le foisonnement des offres et des stratégies marketing dans certains champs comme le commerce ou le management fait qu'il est difficile de

se démarquer) mais aussi vis-à-vis de l'enseignement public (dont les typologies de diplômes sont mieux balisées et identifiées et dont la recherche académique fonde la notoriété).

- Le **coût de la formation** n'est pas considéré comme un frein par les écoles. Il pose malgré tout la question de la capacité des étudiants à financer leur formation et celle de la valeur du diplôme obtenu sur le marché du travail.

## Récapitulatif des enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présence d'écoles reconnues, de qualité</li><li>• Présence de l'université catholique de Lyon</li><li>• Présence forte du groupe IGS et du réseau C&amp;D, campus René Cassin</li><li>• Capacité à trouver des solutions immobilières</li><li>• Proximité avec les entreprises, capacité à tirer profit de l'écosystème lyonnais</li><li>• Agilité, adaptation à la demande, au marché du travail, innovation</li><li>• Moindre coût de la vie étudiante par rapport à Paris</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manque de lisibilité (reconnaissance, diplômes, titres...)</li><li>• Hétérogénéité de la qualité des diplômes</li><li>• Déficit d'image, de crédibilité de la part du monde académique (notamment en raison de l'absence de recherche)</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation de la demande étudiante</li><li>• Saturation de l'offre publique</li><li>• Nouveaux métiers, nouveaux besoins de recrutements (numérique par exemple)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Concurrence forte sur certains domaines (écoles de management notamment)</li><li>• Financiarisation</li><li>• Coût de la formation</li></ul>

# Principales sources d'information : entretiens, documents, données

## Entretiens avec

- **Université de Lyon** | Martine Chanas, déléguée générale
- **Aderly** | Emily Morey, conseillère de projet et Marie-Pierre Gottwald, consultante en ressources humaines
- **Avuf** | François Rio, délégué général
- **Esmod - Isem** | Alain Boix, directeur d'établissement
- **Idrac Business School** | Virginie Lacroix Altuna, directrice
- **Groupe IGS** | Jean-Michel Perrenot, directeur général exécutif et Nathalie Gauthier, directrice régionale adjointe
- **Ifag** | Alexandre Chabance, responsable développement et communication
- **Ecole LDLC** | Audrey Leuk, responsable des relations extérieures
- **Epsi** | Marie-Laure-Drevet, directrice de Campus
- **Epitech** | Catherine Schatz, directrice du développement régional et Mathieu Champely, directeur régional en charge de l'enseignement
- **Vatel** | Karine Benzazon, directrice générale et Delphine Cinquin, directrice de l'école de Lyon
- **Inseec** | Marion Fabre, directrice
- **Esta - Eklya** | Sébastien Arcos, directeur général
- **Créad** | Christian Lasserre, directeur
- **Isostéo** | Jean Canetos, directeur

## Bibliographie

- L'enseignement supérieur à but lucratif en France à l'aune des porosités public-privé : un état des lieux / Aurélien Casta. In : Formation emploi, Revue française de sciences sociales, n°132, octobre-décembre 2015.
- School Business : comment l'argent dynamite le système éducatif / Arnaud Parienty. La Découverte, 2015.
- L'enseignement privé : clarifier les liens avec l'État. In : Rapport du médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur - Année 2012.
- L'enseignement supérieur privé : propositions pour un nouveau mode de relations avec l'État. Rapport de l'Igaenr (Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche), juin 2015.
- Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle / Gérard Aschieri. Rapport du Conseil économique, social et environnemental, septembre 2012.

## Données

Effectifs étudiants et recensement des établissements d'enseignement supérieur :

- les effectifs étudiants sont fournis par le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du MENESR, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Culture, de la Santé et des Sports.
- L'Onisep recense au niveau national les établissements d'enseignement supérieur via le réseau de ses délégations régionales. La base n'est pas forcément exhaustive pour les établissements hors contrat ou non reconnus. Ces établissements doivent faire la demande auprès de la délégation concernée et respecter certains critères pour être référencés. Nous avons complété la base avec certains établissements. Nous ne prétendons cependant pas à l'exhaustivité.

Equipe d'étude :

**Sophie-Anne Carrolaggi**

**Clarisse Garin-Hameline**

**Xavier Laurent**

Cartographie : **Johannel Macabre**

Pictogrammes : [www.freepik.com](http://www.freepik.com)

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la CCI de Lyon Métropole, le Medef Lyon-Rhône, l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim, l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon, Viennagglo, le Pôle métropolitain et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Direccte du Rhône.

Retrouvez les publications de l'Opale sur  
**[www.opale-lyon.com](http://www.opale-lyon.com)**

Agence d'**Urbanisme**  
aire métropolitaine **Lyonnaise**



Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Romans-sur-Isère, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
**[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)**

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Sophie-Anne Carrolaggi** 04 81 92 33 22 [sa.carrolaggi@urbalyon.org](mailto:sa.carrolaggi@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme